



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Question au Gouvernement n° 224

Texte de la question

PONT SUR LA LOIRE

M. le président. La parole est à M. Yannick Moreau.

M. Yannick Moreau. Le 4 septembre dernier, monsieur le Premier ministre, je vous ai adressé un courrier resté à ce jour sans réponse. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Philippe Meunier. Ce n'est pas normal !

M. Yannick Moreau. Je vous y faisais part de l'inquiétude des Vendéens au sujet des conditions de franchissement de la Loire. Si cette préoccupation est loin d'être nouvelle, elle revêt aujourd'hui une actualité particulière avec les conditions de desserte routière du futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Ce projet, dont votre gouvernement a confirmé la réalisation malgré les nombreuses oppositions qui se font entendre dans les rangs de votre majorité, n'est pas complet. Il lui manque un élément crucial pour son accessibilité et sa réussite.

Cet élément manquant, c'est un nouveau pont sur la Loire.

Pourtant, tout le monde a besoin de ce nouveau pont, en premier lieu l'agglomération nantaise, dont le périphérique est d'ores et déjà saturé, vous le savez mieux que quiconque. Le Sud-Loire et la Vendée ont besoin d'un nouveau pont pour franchir la Loire. Nos entreprises ont besoin de rester accessibles à leurs clients et connectées à leurs futurs marchés. L'Arc atlantique a besoin d'une autoroute des estuaires véritablement fluide. Le nouvel aéroport de Notre-Dame-des-Landes lui-même a besoin d'un nouveau pont. Comment pourrait-il se priver de la clientèle du Sud-Loire, qui représente aujourd'hui 20 % du chiffre d'affaires de Nantes-Atlantique ?

Pourtant, monsieur le Premier ministre, vous n'évoquez jamais ce nouveau pont, sans doute de peur d'effaroucher vos amis écologistes, qui refusent idéologiquement tout investissement routier supplémentaire. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Au nom de l'intérêt national de ce projet de nouveau pont sur la Loire, ne cédez pas au chantage de vos partenaires écologistes ! Prenez clairement l'engagement d'associer simultanément le nouvel aéroport à un nouveau pont sur la Loire ! Les habitants et entrepreneurs de Vendée et du Sud-Loire comptent sur vous !

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports.

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué chargé des transports*. Nous mesurons l'intérêt de la question que vous venez de poser, monsieur Moreau, devant l'ensemble de la représentation nationale et devant la France entière, qui se penche sur l'enjeu du contournement et des investissements relatifs aux infrastructures nantaises.

Nous sommes attentifs, comme vous, à la bonne réalisation du transfert de l'aéroport de Nantes à Notre-Dame-des-Landes. Sachez que les services de l'État sont à votre disposition. Si vous avez écrit à M. le Premier ministre, vous pouvez bien écrire au ministre des transports, qui ne manquera pas de vous répondre. Et vous ne manquerez pas de votre côté de réclamer que les engagements qui n'ont pas été pris par mes prédécesseurs accompagnent les infrastructures. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Pour vous rassurer, ainsi que l'ensemble de la population vendéenne,...

Plusieurs députés du groupe UMP. Vous ne répondez pas à la question !

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué*. Mesdames et messieurs les députés, regardez le spectacle que vous donnez aux Français qui nous regardent ! Voyez comment vous concevez votre sens des responsabilités ! Regardez comme vous dégradez l'image du Parlement ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et du groupe écologiste.*)

Monsieur le député, puisque vos collègues ne semblent pas intéressés par la réponse à votre question, ni même manifestement par celle-ci, je vous donne rendez-vous au ministère des transports,...

M. Philippe Meunier. Honteux ! Lamentable !

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué*. ...où l'ensemble des services de l'État sont à votre disposition, non seulement pour parler du doublement du pont de Bellevue, mais aussi de l'échangeur de la route de Cholet et de celui de la RN 844. Dans le cadre du plan de développement des infrastructures, l'ensemble des services de l'État pourront vous répondre. Dans le cadre du contrat État-région qui nous lie, ils pourront également faire en sorte que vos inquiétudes soient légitimement levées. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yannick Moreau](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 224

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [31 octobre 2012](#)